Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

Étude de documents et synthèse

Session 2004 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **Durée non indiquée dans cette édition**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Questions sur les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes** (13 questions) — Page 3

2. **Synthèse sur les inégalités professionnelles et les solutions envisageables** (1 question) — Page 9

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — Page 10

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Carreleur - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 2-Sujet.pdf

1. Questions sur les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes

Les questions s'appuient sur des documents consacrés à l'emploi féminin, aux rémunérations, à une publicité et aux causes des inégalités professionnelles. Elles portent aussi sur les solutions pour les réduire et sur deux notions de législation du travail.

Document 1

Question 1. **D'après l'article, citez quatre caractéristiques de l'emploi féminin en France aujourd'hui.**

Quatre caractéristiques montrent la situation de l’emploi féminin : les femmes représentent 46,1 % des actifs ; elles sont plus souvent au chômage que les hommes ; elles occupent plus fréquemment des emplois précaires et travaillent davantage à temps partiel, souvent de façon subie ; elles constituent 80 % des actifs dont la rémunération est inférieure au SMIC. Le document mentionne aussi leur faible accès aux postes d’encadrement et de direction.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les femmes sont davantage touchées par le chômage, la précarité, le temps partiel subi et les rémunérations inférieures au SMIC.

Question 2. **Mettez en relation les éléments de réponse à la question 1 avec le niveau de formation des femmes, puis formulez une déduction.**

Les inégalités professionnelles persistent alors que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat. Elles sont pourtant davantage exposées au chômage, aux emplois précaires et au temps partiel, et accèdent moins souvent aux postes de responsabilité. Le document souligne ainsi le décalage entre leur niveau de formation et leur situation dans l’emploi : le diplôme ne suffit pas à garantir l’égalité professionnelle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Malgré un niveau de formation élevé, les femmes restent victimes d’importantes inégalités professionnelles.

Document 2

Question 3. Pour chaque catégorie socioprofessionnelle, indiquez, selon le sexe, le secteur où la rémunération est la plus élevée.

Sexe	Catégorie socioprofessionnelle	Secteur le mieux rémunéré
Femmes	Cadres	Privé
Femmes	Professions intermédiaires	Rémunérations sensiblement égales
Femmes	Employées et ouvrières	Public
Hommes	Cadres et professions intermédiaires	Privé
Hommes	Employés et ouvriers	Public

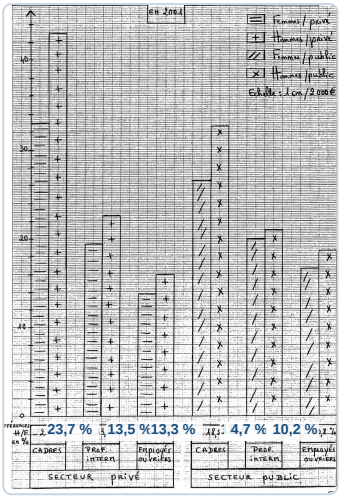
Le secteur offrant la rémunération la plus élevée varie donc selon le sexe et la catégorie professionnelle. Pour les femmes exerçant une profession intermédiaire, les rémunérations sont sensiblement égales dans le privé et le public ; aucun des deux secteurs ne se démarque nettement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Femmes : privé pour les cadres, égalité pour les professions intermédiaires, public pour les employées et ouvrières. Hommes : privé pour les cadres et professions intermédiaires, public pour les employés et ouvriers.

Question 4. À l'aide des données chiffrées, réalisez sur papier millimétré un diagramme en barres. Traitez d'abord le secteur privé, puis le public, et indiquez en abscisse, pour chaque catégorie professionnelle, la différence de rémunération entre les femmes et les hommes, en pourcentage.

Le diagramme de la page 7 compare les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, d'abord dans le privé, puis dans le public. Les catégories se lisent dans l'ordre suivant : cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers. Les valeurs inscrites au bas du graphique sont toutes défavorables aux femmes. L'annotation reprend ces écarts dans les emplacements correspondants du diagramme, sans modifier les barres ni les autres indications déjà présentes.

Écarts femmes-hommes par catégorie et secteur



✓ RÉPONSE À RETENIR

Privé : 23,7 %, 13,5 %, 13,3 %. Public : 18,4 %, 4,7 %, 10,2 %.

Question 5. **Comparez et analysez les niveaux de rémunération des femmes et des hommes selon leur qualification dans les secteurs privé et public.**

Dans le secteur privé comme dans le secteur public, les femmes sont moins rémunérées que les hommes à tous les niveaux de qualification. L'écart est le plus important chez les cadres : il atteint 23,7 % dans le privé et 18,4 % dans le public. Les écarts existent aussi pour les professions intermédiaires et les catégories employées et ouvrières. Ainsi, la différence de rémunération persiste quel que soit le niveau de qualification et le secteur.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les femmes sont moins rémunérées dans les deux secteurs à tous les niveaux ; l'écart maximal concerne les cadres : 23,7 % dans le privé et 18,4 % dans le public.

Document 3

Question 6. **Faites la dénotation de l'image, indiquez les connotations des deux éléments qui la composent et précisez quel type de femme cette publicité présente.**

La dénotation décrit une femme tenant un ordinateur portable dans ses bras. Les deux éléments sont l'ordinateur et la femme : l'ordinateur est présenté comme un « copilote », un outil qui met ses compétences au service de la personne qui le dirige. La femme est assimilée au « pilote », associé à l'autorité, à la décision et au pouvoir de diriger. La publicité représente donc une femme cadre supérieure ou cheffe d'entreprise.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La publicité présente une femme dirigeante ; l'ordinateur est son outil, son « copilote ».

Documents 1 et 2

Question 7. Dites si l'image publicitaire reflète la réalité évoquée dans les documents 1 et 2, puis justifiez votre réponse.

Non, cette publicité ne reflète pas la réalité décrite dans les documents 1 et 2. Elle met en avant une femme cadre supérieure ou dirigeante, alors que peu de femmes accèdent aux postes d'encadrement et de direction. Les femmes sont davantage confrontées au chômage, aux emplois précaires et au temps partiel. De plus, même les femmes cadres subissent des écarts de rémunération et des discriminations dans les types de postes occupés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'image est peu représentative : les femmes dirigeantes sont rares et les inégalités d'emploi et de rémunération persistent.

Documents 4, 5 et 6

Question 8. Relevez les différents types de raisons expliquant les inégalités entre les hommes et les femmes, puis classez-les dans le tableau selon qu'elles relèvent de l'éducation, de la psychologie des femmes ou des pratiques des entreprises.

A) Éducation et contraintes familiales	B) Psychologie attribuée aux femmes	C) Pratiques des entreprises
Les jeunes femmes anticipent les contraintes familiales dans leurs choix d'orientation. Les tâches domestiques et éducatives leur incombent davantage, ce qui peut les conduire à sacrifier leur carrière.	Les femmes auraient moins confiance en elles, se sous-estimeraient, limiteraient leurs ambitions et hésiteraient à faire reconnaître leurs compétences.	Des dirigeants majoritairement masculins cooptent leurs pairs et favorisent ainsi les hommes pour les postes clés.

Le tableau distingue les causes liées à l'éducation et aux responsabilités familiales, celles attribuées à la confiance en soi, puis celles qui relèvent du recrutement et de la promotion dans les entreprises.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les causes concernent l'éducation et les contraintes familiales, la confiance et les ambitions, ainsi que la cooptation masculine dans les entreprises.

Document 4

Question 9. Recherchez deux solutions relevant d'une volonté politique pour remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde du travail en France.

Le document 4 cite deux réponses qui relèvent d'une volonté politique : l'accord conclu entre les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle, inscrit dans un cadre légal, et la création du label « égalité ». La première mesure formalise l'engagement des acteurs sociaux en faveur de l'égalité au travail ; la seconde permet

d’identifier et de valoriser les démarches qui la soutiennent.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conclure un accord sur l’égalité professionnelle et créer le label « égalité ».

Question 10. Relevez au moins quatre actions concrètes qui, appliquées dans les entreprises, permettraient de réduire les inégalités.

Les entreprises peuvent réduire les inégalités en agissant sur l’embauche, les parcours professionnels et l’organisation du travail. Le document propose notamment :

- rééquilibrer les embauches et assurer une réelle mixité des recrutements ;
- ouvrir les carrières, la formation et la promotion aux femmes ;
- aménager les horaires et l’organisation du travail en tenant compte des contraintes familiales, par exemple avec des modes de garde ;
- considérer la maternité comme un atout et faciliter le retour à l’emploi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rééquilibrer les embauches, garantir la mixité, ouvrir carrières et formations, adapter le travail aux contraintes familiales et faciliter le retour après une maternité.

Question 11. Indiquez les valeurs ou principes à promouvoir pour lutter contre ces inégalités.

Le document appelle à favoriser l’égalité ou la parité entre les femmes et les hommes dans le travail. Il s’agit de remplacer la discrimination qui exclut par la reconnaissance des différences comme une richesse, et de sortir du modèle masculin unique. L’égalité doit enfin devenir à la fois un principe de management et une valeur de l’entreprise, afin qu’elle inspire concrètement ses pratiques et ses décisions.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Promouvoir l’égalité et la parité, valoriser les différences et faire de l’égalité un principe de management et une valeur d’entreprise.

Documents 5 et 6

Question 12. Comparez les solutions proposées par la femme chef d'entreprise et l'historienne pour que les femmes s'engagent davantage dans le combat pour l'égalité professionnelle.

La cheffe d’entreprise propose aux femmes une démarche d’affirmation de soi : se faire respecter, défendre leurs compétences et oser prendre davantage de responsabilités. L’historienne privilégie une démarche éducative : intégrer davantage l’histoire des femmes et de leurs combats dans les programmes, de l’école à l’université. Les

deux propositions encouragent l’engagement pour l’égalité, mais l’une s’adresse directement aux femmes dans leur vie professionnelle, tandis que l’autre vise la transmission des connaissances.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La cheffe d’entreprise invite les femmes à s’affirmer et à prendre des responsabilités ; l’historienne défend l’enseignement de leur histoire et de leurs combats.

Législation

Question 13. **Définissez les notions suivantes : a) le temps partiel ; b) le travail de nuit.**

a) Temps partiel : durée de travail inférieure à celle d’un emploi à temps plein, généralement fixée à 35 heures par semaine dans le document. Le contrat de travail doit préciser notamment la durée travaillée ; selon le corrigé, le temps partiel ne peut être imposé.
b) Travail de nuit : travail effectué entre 21 heures et 6 heures, selon la définition retenue dans le document. Ces définitions reprennent les indications données dans le corrigé de l’épreuve.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> a) Temps partiel : durée inférieure au temps plein, précisée au contrat. b) Travail de nuit : travail effectué entre 21 h et 6 h.

2. Synthèse sur les inégalités professionnelles et les solutions envisageables

La synthèse porte sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde du travail en France. À partir des documents et des connaissances du candidat, elle demande aussi un avis sur les solutions susceptibles de résoudre ce problème.

Question Synthèse. À partir de vos connaissances et des documents, rédigez un développement organisé d'une trentaine de lignes, avec une introduction et une conclusion. Évoquez les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde du travail en France, puis donnez votre opinion sur les solutions susceptibles de résoudre ce problème.

Introduction. En France, malgré leur niveau de formation, les femmes ne bénéficient pas encore d'une égalité réelle au travail. Quelles inégalités persistent et comment les réduire ?

Elles sont davantage touchées par le chômage, la précarité et le temps partiel. Elles représentent 80 % des actifs rémunérés sous le SMIC et accèdent moins aux postes de direction. Leur rémunération est inférieure dans les secteurs privé et public ; chez les cadres, l'écart atteint 23,7 % dans le privé et 18,4 % dans le public. Ces inégalités sont notamment liées au poids des tâches familiales, à l'autocensure et à la cooptation masculine.

Solutions et avis. Il faut agir sur les recrutements, l'accès aux carrières et à la formation, ainsi que sur l'organisation du travail et la prise en compte des contraintes familiales. L'enseignement de l'histoire des femmes peut aussi faire évoluer les mentalités. À mon avis, ces engagements doivent être appliqués concrètement et durablement.

Conclusion. L'égalité exige une action conjointe des pouvoirs publics, des entreprises et de la société.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réduire les inégalités exige des carrières équitables, une organisation du travail adaptée et une évolution durable des pratiques et des mentalités.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Ce corrigé porte sur les inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail en France. Il comprend 13 questions sur 40 points et une synthèse sur 20 points, autour de l'emploi, des rémunérations, des représentations, des causes et des solutions. La session, le code sujet, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués dans le document.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les inégalités professionnelles touchent notamment l'accès à l'emploi, la précarité, le temps partiel, les rémunérations et les postes de responsabilité.
- Pour comparer les rémunérations, distinguez les secteurs privé et public ainsi que les catégories socioprofessionnelles.
- Les causes étudiées concernent l'éducation, les contraintes familiales, la confiance en soi et les pratiques de recrutement ou de promotion.
- Les solutions évoquées associent égalité professionnelle, mixité, accès aux carrières et prise en compte des contraintes familiales.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyez les comparaisons sur les données et distinguez systématiquement les secteurs privé et public.
- Pour le diagramme, identifiez les catégories, les secteurs, l'échelle et les différences en pourcentage.
- Dans le tableau, classez les causes selon les catégories demandées et rattachez-les aux documents concernés.
- Structurez la synthèse avec une introduction, un développement organisé et une conclusion, puis justifiez votre opinion.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le diagramme en barres demandé ?

Séparez d'abord le secteur privé du secteur public, puis représentez la différence de rémunération en pourcentage pour chaque catégorie professionnelle. Faites apparaître les catégories et une échelle lisible afin de rendre les comparaisons claires.

Q : Comment classer les causes des inégalités dans le tableau ?

Classez chaque élément selon son origine : éducation et contraintes familiales, psychologie ou confiance en soi, ou pratiques des entreprises. Appuyez le classement sur les documents indiqués et ne confondez pas les causes avec les solutions.

Q : Combien de points valent les questions et la synthèse ?

La partie A, qui regroupe les questions 1 à 13, vaut 40 points. La partie B, consacrée à la synthèse, vaut 20 points. Le corrigé ne précise ni la durée de l'épreuve ni le temps à consacrer à chaque partie.

Q : Qu'attend le jury dans la synthèse ?

La consigne demande environ trente lignes, une introduction et une conclusion, ainsi qu'un développement organisé fondé sur les documents et les connaissances. Il faut présenter les inégalités puis donner une opinion argumentée sur des solutions possibles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Carreleur - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.